L'ÉCHO DE POLOGNE

Paraît chaque mercredi et samedi

Rédaction et Administration Varsovie, 46 rue Tamka.

№ 13. SAMEDI 21 JUIN 1919 Le № 0 fr. 20 0 mk. 40

L'UNION ENTRE LA POLOGNE ET LA LITHUANIE.

Une union entre la Pologne et la Lithuanie était de tous les temps désirée par les deux nations, ou du moins par ceux qui les gouvernaient. Le voisinage d'un ennemi commun, l'ordre teutonique, rendait une pareille union nécessaire et même indispensable.

Il était dans l'intérêt des chevaliers teutoniques que la Lithuanie restât plongée dans le paganisme et dans la barbarie. Les Lithuaniens une fois convertis, l'ordre des chevaliers n'aurait plus sa raison d'être sur les territoires où il s'était si fermement établi et dont il augmentait l'étendue d'année en année. Par contre, la Pologne devait désirer tout naturellement que le peuple barbare qu'elle avait à ses côtés reçût les lumières de la foi et de la civilisation et qu'il devînt son allié dans la lutte pénible qu'ils avaient tous deux à soutenir contre leur adversaire.

Une première tentative de ce genre eut lieu dans la première moitié du XIV-e s. par le mariage du prince héritier de Pologne, Casimir (surnommé plus tard le Grand) avec Aldona, fille de Gedymin, grand duc de Lithuanie. Une alliance fut conclue entre les deux nations, et la jeune princesse ayant embrassé la foi chrétienne, ramena dans son cortège nuptial plusieurs milliers de captifs polonais restitués par la Lithuanie à leur patrie.

Une alliance cependant qui laissait encore le total de la nation lithuanienne dans les ombres du paganisme ne pouvait être stable. Elle le fut d'autant moins, que la Pologne privée d'un héritier mâle après la mort de Casimir le Grand, eut à résoudre quantité de problèmes intérieurs. La Lithuanie, par contre, sous la domination de princes entreprenants et belliqueux, étendit sa domination loin à l'est. Elle se sentait d'autant plus forte que les grands-ducs leurrés par les promesses et les flatteries des chevaliers teutoniques, se laissèrent entraîner à une alliance dont ils méconnaissaient longtemps la portée funeste.

Le mariage de Jagiełło avec Hedvige (1386) à la suite duquel la foi chrétienne fut propagée parmi les Lithuaniens amena une nouvelle union entre les deux pays et entre la Ruthénie occidentale qui était soumise à la Lithuanie. Cette union fut scellée par un acte solennel qui établissait les principes devant régir la fusion de ces deux puissants organismes nationaux.

Il ne fut procédé à cet acte officiel qu'après une mûre réflexion des deux parts et après que les deux nations eussent établi leur fraternité par le sang versé en commun sur les champs de Grünwald. Cette victoire éclatante fit voir mieux que ne l'auraient fait les combinaisons politiques les plus savantes, tout ce que pouvaient accomplir la Pologne et la Lithuanie unies. Trois ans après la bataille de Grünwald, les représentants de la Pologne et de la Lithuanie se réunirent dans la ville de Horodło sur le Bug, le 2 octobre 1413, afin d'y signer une promesse mutuelle dont voici la teneur:

„Nous tous, prélats, seigneurs, nobles et potentats du Royaume de Pologne, tous ensemble et chacun à part, signifions à tous ceux qui sont tenus de la savoir au présent autant qu'à l'avenir ce qui suit:

„Comme il est de notre pieux désir que nous puissions reposer sous les ailes d'une affection immuable, nous avons uni et égalisé et nous confirmons céans l'unification et l'égalité de nos maisons et de nos familles, de nos armoiries et de nos ornements chevaleresques avec la noblesse et les boïars de la Lithuanie qui ont eu confirmés grâce à notre intermédiaire tous les privilèges, exemptions et faveurs accordés par notre très-gracieux souverain Ladislas, de par la grâce de Dieu roi de Pologne etc. et par le prince Alexandre-Witold, grand-duc de Lithuanie. C'est en signe d'affection véritable et d'union fraternelle que nous leur offrons les armes et les prénoms hérités par nous de nos parents et ancêtres, afin qu'ils puissent en profiter, les porter et les posséder comme s'ils les avaient obtenus de leurs ancêtres par droit de naissance. Qu'un sentiment d'amour réunisse à nous et nous rende égaux ceux qui nous ont été unis par la foi, la loi et les privilèges.

„Nous promettons de bonne foi, par parole honnête et fidèle et par serment de ne jamais les abandonner dans le besoin ni dans l'adversité, de leur accorder toujours secours et conseil vis-à-vis des pièges de leurs ennemis et de contribuer auprès de nos souverains à ce que ceux-ci les fassent jouir des largesses de leur munificence, ne cessent de veiller à leur profit et qu'ils les gardent toujours dans leur faveur. Les nobles et les seigneurs de la Lithuanie sont tenus au même envers nous, et cela sur parole et sur foi jurée".

Suit l'énumération des familles seigneurlales de la Pologne et de la Lithuanie qui s'unissaient pour porter les mêmes armes.

Les territoires de la Lithuanie furent partagés à l'exemple de la Pologne en castellanies et en voïévodats et il fut décidé que des diètes seraient convoquées dans les villes de Lublin et de Parczew pour discuter les affaires communes.

Une union ainsi conclue dura pendant plus d'un siècle et demi, raffermie par les liens de sang entre les familles des deux nations. Au bout de ce temps, le roi Sigismond Auguste qui était le dernier de sa dynastie — redoutant les complications qui pourraient survenir après sa mort — désira consolider l'alliance entre les deux nations, d'autant plus que les changements survenus entretemps nécessitaient une révision de l'acte d'alliance.

C'est alors qu'eut lieu la diète mémorable de Lublin qui établit par l'acte du 1-er juillet 1569 les fondements de l'union entre la Pologne et la Lithuanie comme suit:

„La Couronne de Pologne et le grand-Duché de Lithuanie étant un corps unique et indivisible, ils ne forment qu'une seule et même république qui a été fondue de deux Etats et de deux nations en un seul peuple.

„Cette nation double doit être à jamais commandée par un et même souverain qui sera élu en communauté par les Polonais et les Lithuaniens. Le lieu de l'élection sera en Pologne et le monarque sera oint et couronné à Cracovie. L'absence d'une des deux parts ne peut être tolérée à l'élection.

„Durant la cérémonie du couronnement, le monarque doit jurer et confirmer tous les droits, les privilèges et les libertés des sujets appartenant aux deux Etats et aux deux nations.

„Les diètes et les conseils doivent être convoqués en commun sous la présidence de leur maître, le roi de Pologne.

„Tous les serments jurés réciproquement par les magistrats, les fonctionnaires et les seigneurs des deux nations sont confirmés. Des serments pareils doivent être désormais prêtés au roi et à la Couronne de Pologne.

„Nous tous, prélats, sénateurs et barons ainsi que tous les états des deux nations devons nous secourir mutuellement de toutes nos forces comme il paraîtra dû d'après l'avis du conseil commun, en considérant toute cause pour commune, qu'elle soit fortunée ou non".

L'acte énumère dans la suite ce qui doit être commun aux deux nations, à savoir: la monnaie et la liberté de s'établir dans les territoires formant la propriété réciproque. Par contre les fonctions publiques, le trésor et l'armée doivent être particuliers en Pologne et en Lithuanie.

Une union établie de la sorte dura jusqu'au démembrement de la Pologne. Lors des partages, les territoires faisant partie de la Lithuanie et de la Ruthénie furent successivement détachés au profit de la Russie.

Napoléon I en rétablissant un simulacre d'un Etat polonais au traité de Tilsit, n'envisagea que les territoires situés sur le cours moyen de la Vistule. Le désir de réincorporer la Lithuanie à la République subsistait cependant toujours dans les coeurs de la nation.

Kościuszko s'adressa spécialement à Alexandre I avant le congrès de Vienne pour lui demander la promesse formelle de réunir les territoires de la Lithuanie au „Royaume de Pologne". Le tsar éluda cette promesse d'une manière évasive. La Diète du „Royaume du congrès" toutefois ne désistait point de l'idée de rétablir l'union entre les deux pays. L'insurrection de 1830 eut pour une de ses causes principales la question de la Lithuanie. Même en 1863 les insurgés polonais—bien qu'ils n'eussent plus à leur disposition ni une armée régulière ni aucun des pouvoirs qui président à toute action politique — établirent un contact permanent avec les territoires de la Lithuanie et de la Ruthénie qui secondaient de leur part les efforts de la Pologne afin de secouer le joug russe et de renouveler une union qui serait basée sur des principes modernes d'égalité.

Tous ces efforts ayant échoué d'une manière tragique, ce n'est qu'à la Pologne libre et ressuscitée au XX-e s. que revient l'honneur de pouvoir ériger une nouvelle union qui puisse satisfaire les tendances de toutes les nationalités qui y participeraient.

DOCUMENTS.

Une protestation désespérée de la part de la Haute-Silésie.

C'est au nom d'un million et demi de Polonais habitant la Haute-Silésie que nous élevons de nouveau la voix en nous adressant à toute la nation polonaise et à tous les Etats Alliés de l'Entente, afin de marquer au sceau de l'ignominie la conduite des autorités allemandes envers nous et de déclarer une fois de plus que nous resterons immuablement fidèles à l'étendard national.

Au même moment où l'Allemagne évoque l'esprit de justice, pour obtenir de l'Entente des conditions de paix plus modérées, d'autre part elle déploie envers la population polonaise toute l'inexorabilité et toute la brutalité dont elle est capable.

Depuis plus de 5 mois nous étouffons dans l'étau des mesures impliquées par l'état de siège. Nous ne pouvons organiser ni meetings, ni assemblées publiques, même les réunions les plus inoffensives telles les assemblées du Cercle Agricole ou de la Société de Chant sont exposées à tout instant à être envahies et dispersées par la force armée. Les associations militaires et les Sokols polonais ont été prohibés. Le sous-commissariat du Suprême Conseil Populaire qui défendait jusqu'à présent les intérêts de la population a été supprimé et toute action de ses membres est interdite. Les fonctionnaires allemands soupçonnés de sympathie envers les Polonais sont mis à l'amende ou déportés. Certaines feuilles polonaises sont suspendues depuis plus de trois mois, toute publication qui n'est pas périodique entraîne une amende. Toute la Haute-Silésie est submergée par un flot de soldatesque allemande affamée, qui dépouille les cultivateurs des restes de leurs provisions, procède à des réquisitions illégales et arrête journellement des dizaines d'habitants. Les malheureux prisonniers sont fustigés, torturés et souffrent d'une famine effroyable.

Dans la seule ville de Bytom se trouvent actuellement près de 600 condamnés politiques — en revanche tous les spartakistes et communistes arrêtés ont été mis en liberté. La correspondance privée est ouverte et confisquée. Les manifestations polonaises sont interdites,

en revanche l'opinion mondiale est déroutée par les récits mensongers proclamant le caractère grandiose des manifestations allemandes qui ont lieu d'après les instructions données en cachette par les autorités. La population polonaise et terrorisée par les gendarmes et la police prussienne qui la forcent à se déclarer pour l'annexion à l'Allemagne. Toutes tendances à se réunir à la Pologne sont considérées comme crime de haute trahison.

Notre situation est de plus en plus désespérée et l'oppression qui nous accable prend la forme atroce d'une terreur militaire. Plus nous sommes opprimés, plus nous souffrons, d'autant plus ardemment nous espérons et désirons l'avènement de la Pologne libre et indépendante, qui assurera enfin aux peuples opprimés depuis tant de siècles par la domination prussienne, un avenir de bonheur et de paix. C'est le peuple polonais qui est l'unique propriétaire légal de la Haute-Silésie et ce peuple veut et doit appartenir à sa seule patrie réelle, à la Pologne.

Fait en Hate-Silésie, le 14 Juin 1919.

signe:

Le sous-commissariat du Suprême Conseil Populaire au nom de tous les conseils Populaires de la Haute Silésie
Czapla.

Union Professionnelle Polonaise
W. Wieczorek, M. Grześkiewicz.

Parti national ouvrier
P. Dubiel, A. Roj.

Association Professionnellle Centrale
Parti Socialiste Polonais
Biniszkiewicz.

Union Agricole Silésienne
Association des Cercles Agricoles en Haute-Silésie
Kurpierz.

Association de Chant Silésienne
Michel Wolski.

Union des Marchands
Maciejczyk.

Association des Sokols Silésiens
I. Dreyza.

Commité d'Elections provinciales
Orlicki.

Société des bibliothèques populaires
Société de St. Jacques
abbé *Skowroński.*

Union des Associations Féminines de la Haute-Silésie
Jeanne Omańkowska.

REVUE DE LA PRESSE.

La Pologne devant une nouvelle guerre.

Le „Przegląd Wieczorny" du 20 juin insère une série d'observations sur l'opinion en Pologne au moment de la signature espérée du traité de paix par les Allemands. Il est caractéristique — constate l'auteur — que l'opinion publique en Pologne soit unanime à désirer que les Allemands ne signent point les conditions proposées par l'Entente, bien qu'il n'y ait pas un seul Polonais qui ne souffre de l'état de guerre devenu permanent dans notre pays.

„Et pourquoi ce désir unanime? demande l'auteur de l'article et il donne la réponse suivante: — Ce n'est qu'alors que les Alliés recevront une preuve incontestable que les relations internationales avec les Allemands sont impossibles tant que leur orgueil et leur cupidité n'auront pas été châtiés par une calamité plus complète que celle du 18 novembre 1918. Durant ce châtiment inévitable, la Pologne aura l'occasion de réparer par la force des armes les dommages que lui a fait essuyer la diplomatie parisienne. Il est également caractéristique que les Polonais ne redoutent pas une guerre nouvelle biens qu'ils se rendent parfaitement compte que les Allemands sont un terrible adversaire".

„En pourtant — ajoute l'auteur de l'article — les Polonais ne sont pas une nation belliqueuse.

Cette assertion est prouvée par une série d'exemples tirés de l'histoire qui démontrent clairement que la Pologne ne combattait que lorsqu'elle était attaquée soit par l'électeur de Brandebourg, digne successeur des chavaliers teutoniques, soit par les Russes et les Cosaques, soit enfin par les Turcs ou les Tartares.

„Cette fois-ci toutefois — termine le „Przegląd Wieczorny"—ce sont les Polonais qui veulent se battre".

Les socialistes polonais en défense de leur nationalité.

Le „Robotnik" du 16 juin publie les protestations des socialistes belges et suédois contre le traité de Versailles en y ajoutant des commentaires de sa part.

Comme le 2-e point de la protestation belge renferme la déclaration que seuls les territoires purement polonais devraient être incorporés à la Pologne, l'organe des socialistes polonais fait observer a sujet ce qui suit:

„Peut-être que nos camarades belges voudraient bien nettoyer ces territoires de l'invasion des Frédéric et des Guillaume? A cette occasion nous nous permettons d'offrir une contre-proposition: seuls les territoires purement wallons doivent former la Belgique; le reste, c'est-à-dire la plus grande partie du pays doit former un Etat flamand indépendant."

Au sujet de la protestation suédoise, oú il est dit que „des territoires purement allemands sont arrachés à l'Allemagne contrairement à la volonté des habitants de ces territoires", le „Robotnik" fait la remarque suivante:

„Il paraît que les Suédois ne sont pas trop circonspects á traiter les questions qui leur sont inconnues. Ils ne fondent leur jugement que sur les information allemandes qui ne peuvent être impartiales."

Les socialistes polonais combattent le bolchévisme.

L'article de fond dans le No. 220 du „Robotnik" examine la crise dans les Conseils de délégués ouvriers de la Pologne, où les communistes s'efforcent en vain de dominer.

La classe ouvrière — dit cet organe — se rend parfaitement compte, que le seul moyen de préserver une saine organisation des Conseils de délégués est celui de se défaire du parti communiste".

Afin de définir clairement leur attitude vis-à-vis des communistes, les socialistes polonais font une déclaration où il est dit entre autres:

„Le prolétariat polonais tient fermement à l'idée de la République polonaise une et indivisible.

„Le prolétariat polonais condamne la politique des communistes comme étant contraire aux intérêts et aux désirs de la classe ouvrière.

„Une collaboration des partis socialistes avec les groupes qui apportent la démoralisation dans les rangs des ouvriers est absolument impossible".

CHRONIQUE POLITIQUE.

Représailles allemandes dans la Haute-Silésie.

On mande de la Haute-Silésie à la date du 18 juin:

„Les Allemands continuent a évacuer le pays de tout ce qui se laisse emporter. Plusieurs ponts de chemin de fer ont été détruits probablement pour prévenir une attaque de la part des Polonais qui pourrait empêcher l'évacuation. Les autorités allemandes procèdent à des représailles et des arrestations en masse. Dans les districts d'Olesko et de Kluczborg la population de villages entiers a été mise en fers et conduite en prison. Certains d'entre les détenus ont été fusillés sur place, d'autres, au nombre de 50, ont été condamnés à mort par un jugement sommaire pour haute trahison.

En signe de protestation une grève a éclaté le 13 juin dans 33 établissements miniers. Les mineurs allemands se sont également joints à la grève dont l'étendue augmente de jour en jour.

La frontière polonaise fermée par les Allemands.

Le bureau de la presse tchéco-slovaque mande de Berlin à la date du 17 juin:

Le commandement en chef allemand dans la Haute-Silésie a fait fermer la frontière polonaise d'après des instructions reçues de Berlin.

Les Allemands en Prusse polonaise.

On comunique de Warmie des détails sur l'action déployée par les Allemands avant le plébiscite.

Des milliers de feuilles imprimées en polonais et en allemand sont répandus dans les villes et dans les villages. Un nouveau journal allemand a été fondé sans compter „le Prussien, ami du peuple" et les brochures innombrables publiées en polonais. Le „Grenzschutz" dont les détachements stationnent presque dans chaque village, répand des nouvelles invraisemblables sur les horreurs commises par les Polonais et sur la puissance allemande.

Les autorités profitent de tout prétexte pour effectuer des arrestations. Les

assistants d'une réunion ayant acclamé l'orateur, ils ont été arrêtés sous le prétexte d'avoir élevé des cris en l'honneur de la Pologne.

Les Allemands se préparent évidemment à la guerre. Ils font venir des troupes armées, ils accumulent des munitions, ils préparent les aéroplanes. Ils procèdent en même temps à évacuer du pays tout ce qui présente une valeur quelconque.

Mesures préventives des Allemands contre le plébiscite.

La P.A.T. mande de Poznań à la date du 17 juin le texte de l'ordre donné par le gén. Wichura, commandant du 5-e corps de l'armée allemande, aux „landrats“ de la Posnanie et de la Haute-Silésie. L'ordre est conçu dans les termes suivants:

„L'évolution politique de la province de Posen a eu pour suite une affluence nombreuse de Polonais, accompagnés souvent de leurs familles, dans cette province. Les Allemands par contre doivent abandonner leurs propriétés situées dans les contrées à la nationalité mixte. Les rapports entre la nationalité allemande et polonaise se trouvent changés de cette manière en défaveur des Allemands.

Une telle évolution devrait être empêchée à tout prix, ne fût-ce qu'en raison du plébiscite qui doit avoir lieu dans ces contrées. C'est à cet effet que j'ai donné l'ordre du 3 juin. J'ordonne aux landrats de refuser leur assentiment dans les cas où la nationaliré allemande serait menacée par l'immigration ou la vente des biens.

Les noms des personnes et des familles de nationalité polonaise qui sont entrées dans le pays postérieurement à la date du 15 novembre 1918 et dont la présence pourrait être dangereuse à l'élément allemand vu la possibilité d'un plébiscite — doivent être présentés au commandement général afin que celui-ci puisse faire émigrer ces personnages.

Représailles polonaises en Posnanie.

Le commandemment en chef à Poznań a fait arrêter environ 5000 Allemands en signe de représailles pour la persécutirn des Polonais par les Prussiens dans la Haute-Silésie. Les détenus doivent être renvoyés aux camps de concentration.

Les élections en Posnanie.

On mande de Poznań des détails sur les élections municipales dans la Posnanie. Dans les 51 villes (sur un total de 87) où les résultats des élections sont déjà connus, il a été élu 445 Polonais sur 124 Allemands et 13 Juifs. Dans plusieurs villes les Allemands et les Juifs se sont abstenus de voter. Grâce à l'introduction du vote proportionnel des Allemands ont été élus dans certaines petites villes où il n'y avait eu que des conseillers polonais lors de la domination allemande.

Edouard Bernstein pour l'entendement avec la Pologne.

On communique au Bureau de Correspondance de Varsovie que le fameux socialiste Edouard Bernstein a tenu un long discours au sujet de la politique extérieure du gouvernement Scheidemann. Il a blâmé la politique de ce gouvernement et a déclaré touchant la question polonaise que la frontière du langage coincide en général avec celle qui a été tracée par l'Entente. Dans la suite il s'est déclaré contre le plebiscite sur les marches de l'Est, celui-ci pouvant devenir une catastrophe pour le gouvernement allemand. Le discours de Bernstein qui a été favorable pour les Polonais, a été interrompu maintes fois par des remarques ironiques. Le ministre d'agriculture et M. Scheidemmann ont pris la parole pour s'opposer aux arguments de Bernstein. Ils ont constaté tous les deux que l'attidue du socialiste allemand vise l'integrité de l'Etat allemand.

Les Allemands en Silésie de Cieszyn.

La P.A.T. mande de Cieszyn que des organisations militaires allemandes se forment dans les environs de Bielsko en Silésie. Les membres du „Nordmark“ dirigent les excrcices militaires. On peut supposer que leur but est de s'unir aux Magyars. Le journal tchèque „Slovo ceske“ constate égelement que des organisations secrètes militaires et politiques

existent dans les parties allemandes de la Bohême. Une grève générale y a lieu le 14 juin en signe de protestation contre les conditions de paix dictées à l'Autriche. Les chefs des Allemands en Bohême sont dans un contact permanent avec l'Autriche.

Une nouvelle offensive des Ukrainiens.

La P. A. T. communique qu'une nouvelle offensive ukrainienne a lieu le 13 juin dans le but de forcer le possage de la rivière Złota Lipa dans la Galicie orientale. Les troupes du gén. Iwaszkiewicz ont repoussé l'attaque ennemie. Les divisions ukrainiennes cependant reçoivent des renforts. La ville de Czortkow a passé aux mains des Ukrainiens.

La situation en Galicie orientale.

Le „Czas" de Cracovie communique à la date du 17 juin des nouvelles parvenant de Lwów au sujet de la nouvelle offensive ukrainienne. Des bandes de fuyards de la Galicie orientale affluent dans la ville. Parmi ces fuyards on voit des paysans aussi bien que des propriétaires fonciers. Les fuyards font le récit des cruatés commises par les Ukrainiens qui égorgent en masse les habitants des villes rentrées sous leur domination.

La division du gén. Żeligowski.

On mande de Lwów que la division du gén. Żeligowski y est entré le 19 juin et a occupé immédiatement la partie du front de l'est attenante à la ville. La division, qui est fort bien équipée, ce compose en majeure partie de Polonais, anciens habitants de la Russie. Le gén. Żeligowski a eu de grandes difficultés à vaincre pour faire passer sa division jusqu'à Czerniowce en Boukowina, où le gouvernement roumain leur a ouvert un libre passage dans la Galicie orientale.

Cruautés des Ukrainiens.

Le „Kurjer Lwowski" donne des détails sur les tortures infligées par les Ukrainiens aux habitants de Tarnopol. Les noms des victimes appartenant pour la plupart aux classes intelligentes de la société sont énumérés. L'avocat ruthène qui a prononcé un discours en défendant la cause des Polonais accusés, a assuré sur l'honneur n'avoir jamais vu dans le cours des 40 ans de sa carrière un procès qui aurait violé à un tel point les lois de la justice.

Un meeting a Lwów.

Le 15 juin a eu lieu à Lwów un meeting convoqué par le Comité de la défense nationale. Parmi les personnes assemblées se trouvait un grand nombre de fuyards de la Galicie orientale. On a adopté une résolution demandant des renforts immédiats pour les divisions polonaises combattant dans la Galicie orientale afin que celles-ci puissent délivrer ce pays définitivement de l'invasion ukrainienne. Les auteurs de la résolution demandent également que tous les pourparlers au sujet d'un armistice soient interrompus et ils protestent contre l'établissement d'une ligne de démarcation. Enfin une résolution fut adoptée demandant que le nombre de troupes polonaises dans la Galicie orientale ne soit pas moindre de 40 mille et que tout le pouvoir militaire autant que civil soit remis entre les mains du gén. Iwaszkiewicz.

Un congrès des Blancs-Ruthènes à Wilno.

Le congrès de Blancs-Ruthènes réuni à Wilno dans les journées du 9—11 juin a adopté la resolution suivante:

„Tout en tenant fermement à l'indépendance de la Ruthénie-Blanche, les assistants du congrès sont de l'avis que les conditions économiques autant que le passé historique et le centre commun formé par la métropole de Wilno unissent la Ruthénie-Blanche par des liens indissolubles au pays fraternel de la Lithuanie. Les assistants du congrès considèrent comme désirable la formation d'un Etat Lithuano-Blanc-ruthène où toutes les nationalistés jouiraient de l'indépendance dans des limites aussi vastes que possible, en restant toutefois unies sous le rapport économique. Les assistants du congrès trouvent qu'une union analogue avec les Lettons serait également désirable. Les

assistants du congrès espèrent que la nation polonaise qui a souffert une oppression si cruelle avant d'obtenir son indépendance, saura comprendre les désirs de ceux qui tendent à la liberté. Les assistants du congrès saluent la proclamation du commandant en chef, J. Piłsudski, ayant foi en sa sincérité et ils espèrent que la démocratie polonaise saura protéger le paysan blanc-ruthène durant l'occupation du pays par les troupes polonaises, en établissant de cette manière les bases d'une amitié stable entre les deux nations.

Les élections à Białystok.

On mande de Białystok en Lithuanie à la date du 16 juin des détails sur les travaux de la commission électorale. La liste nationale a obtenu une majorité de voix absolue.

CHRONIQUE DE LA DIÈTE.

Fin de la discussion sur la réforme agraire.

La discussion générale sur la réforme agraire commencée depuis quinze jours est terminée. Dans les discours des premiers orateurs les points principaux de cette réforme ont été déjà posés, les grandes lignes tracées, les opinions sur le maximum nettement exprimées et motivées, les moyens d'opérer la réforme même indiqués. On sait déjà par nos comptes-rendus précédents que dans la commission agraire deux points de vue s'étaient manifestés: celui de la minorité et celui de la majorité. Or, les derniers orateurs prenaient la parole aux séances plénières de la Diète soit pour déclarer au nom des groupements qu'ils représentaient duquel de ces deux points de vue ils vont se ranger au moment de voter soit pour demander qu'un tel ou un tel autre point de la réforme proposée fût précisée, ainsi que l'a fait p. ex. le député Grabski (union parlamentaire poluliste nationale) relativement à l'ordre dans lequel on procéderait au parcellement de la grande propriété. Une majeure partie des derniers discours a été consacrée à la polémique.

L'impression générale que laissent les débats généraux sur la réforme agraire dans la Chambre polonaise pourrait être caractérisée à peu près de la manière suivante. Tous se rendent compte de la nécessité de réformer les relations agraires actuelles quoique pas tous n'envisagent de la même manière la réforme même. Les uns voudraient qu'elle fût radicale, c'est-à-dire qu'elle fût opéreé sur la base du principe de suppression de la propriété privée. Telle est l'attitude des députés socialistes polonais. Les autres, en rejettant le principe de socialisation de la terre, demandent que toute la grande propriété soit parcellée au plus tôt possible par voie de rachat forcé ou d'expropriation soit avec soit sans indemnité. Les autres encore, tout en acceptant la nécessité d'augmenter le nombre de biens autonomes par voie de parcellement de la grande propriété exigent que ce dernier soit préparé par tout une série de réformes sociales, économiques et techniques et opéré pétit à pétit, qu'il soit tenu compte des circonstances locales, du crédit que la Pologne aura en dépandance d'une manière ou d'une autre d'opérer la réforme en question et enfin de la productivité du sol.

Le clergé polonais voudrait soustraire les biens écclesiastiques de la compétence de la Diète. Au cas contraire, le clergé demande que la Diète s'entende là-dessus avec le Saint-Siège, en tant que tribunal suprême dans toutes les matières ayant rapport à l'Eglise catholique.

Les Juifs enfin, au nom desquels se sont prononcés les députés Grünbaum et Hirszhorn —ont observé que le problème de la réforme agraire ne les touchait pas d'une manière immédiate. Ils ont tout de même remarqué qu'ils saluaient la réforme comme l'annonce de la paix à l'intérieur du pays. Quant à la réforme même, ils se sont déclarés pour l'expropriation forcée avec indemnité, (le dép. Grünbaum, tandis que le dép. Hirszhorn s'exprima enclin à admettre l'expropriation même sans indemnité), pour le maximum et pour la suppression du trafic de biens fonciers.

Après cette discussion générale sur la rèforme agraire, la Diète va aborder des débats détaillés sur chaque point du programme proposé par la Commission.

Le Gérant L. Kościelski. Varsovie Imprimerie „Drukarnia Wydawnicza".